



LA NATURE A BESOIN DE VOUS

Bulletin d'information de IASEF - Numéro 26 - février 2016
Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et la Forêt

Editorial

Suite à de nouvelles obligations professionnelles, Pascal Thoyer, Président de IASEF, tout en restant au Conseil d'Administration, a pris la décision de ne pas maintenir son mandat de Président. IASEF, et tout particulièrement le conseil d'administration, le remercie pour son engagement qui a permis la réalisation de nombreuses actions en faveur de l'environnement pendant ces cinq dernières années.

L'Assemblée Générale du 6 Février 2016 a procédé au renouvellement des membres du bureau et à l'élection d'une Présidente. 2016 sera sous le signe de la continuité ou celui de l'aboutissement d'actions menées en 2015. Nos principales actions furent la protection de la biodiversité et surtout les actions pour le maintien de biocorridors garantissant l'accès indispensable aux espaces nécessaires à la survie de la grande et petite faune, des batraciens... 2016 verra la construction d'un passage à faune au carrefour du Tremble, et la mise en ser-

vice de deux nouveaux crapauds que nous surveillerons.

Afin de croiser expériences et savoirs, des partenariats entre des associations ayant les mêmes objectifs que IASEF ont été réalisés : la «SAB», le «CNPV», ainsi que «Sauvegarde Ecureuil roux». Cette dernière est également très impliquée dans la sauvegarde des biocorridors.

Ce bulletin vous informera sur les crapauds, passages de la grande et petite faune, écurouds, sur leur concept, leur importance et les dernières réalisations.

N'oublions pas que ces actions ne peuvent prendre forme que grâce à de nombreux bénévoles mais aussi avec le soutien technique et le financement du Conseil Départemental, des PNR du Vexin et Oise Pays de France, ONF, maires des communes concernées que nous tenons à remercier chaleureusement.

Dans ce bulletin aussi une belle découverte avec le goéland pontique venu de Pologne et vu à l'Isle-Adam.

Bonne lecture.

Catherine Allieux

Au sommaire

Edito1

Nos actions depuis le dernier bulletin2

Continuité écologique de l'Oise et sa vallée2-3

Deux nouveaux crapauds en 20164-5

Dans le Val d'Oise un crapaud mobile à Baillon5

Migration des amphibiens6-7

Réaménagement du Carrefour du Tremble8-9

Un goéland rare, hivernant régulier à l'Isle-Adam : le goéland pontique *Larus cachinnans*10-11

du crapaudrome au crapauduc voire batrachoduc....12

Composition du Conseil d'Administration

suite à l'Assemblée générale du 6 février 2016

Catherine Allieux - Présidente
Jean-Marie Ternisien - Vice-Président
Jacques Lemarquand - Secrétaire
Catherine Tomasi - Secrétaire adjointe
Jean-Paul Pautrat - Trésorier
Violaine Gabut - Trésorière adjointe
Daniel Maurel - Contact presse
Fabienne Cathudal
Baptiste Duflot
Carine Le Thanh
Pascal Thoyer
Alain Bafferon (CPNVS)
Didier Roux (SAB)

site : www.iasef.fr

contact@iasef.fr

4 au 7 novembre

Semaine "à la découverte des Champignons" à Saint-Prix

12 décembre

Dans le cadre de la COP 21, encadrement de la journée "Un arbre pour le climat" initiée par la Mairie de L'Isle-Adam

2016

10 janvier

Voeux Maire de L'Isle-Adam

11 janvier

Comité de suivi ENS (Espace Naturel Sensible) du Bois de l'Hautil organisé par le Conseil Départemental du Val d'Oise (CDVO)

14 janvier

Courrier au Président du Conseil Départemental du Val d'Oise à propos du projet de plateforme portuaire de Bruyères sur Oise et son impact sur l'ENS de l'île des Aubins

16 janvier

CA de Val d'Oise En

23 janvier

Journées mondiales des zones humides organisées par la SNPN à l'ENS du Bois de Boisemont

29 janvier

Projection du film "Demain" au cinéma le Conti

30 janvier

Voeux Maire de Mours

2 février

Comité de suivi ENS du Bois de Morval organisé par le CDVO

3 février

Courrier au Maire de L'Isle-Adam et dépôt d'une contribution lors de l'enquête publique à propos de la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

7 février

Journées mondiales des zones humides organisées par Natureparif et la SNPN à Paris

11 février

Comité de suivi ENS de l'île des Aubins organisé par le CDVO

Continuité écologique de l'Oise et sa vallée

Les rivières constituent une continuité écologique évidente reprise par les trames bleues. Elle se traduit par la continuité fluviale proprement dite avec suppression des obstacles à la circulation naturelle des poissons et par le couloir de biodiversité de la vallée comportant souvent des zones humides. Ces vallées subissent de nombreuses menaces. C'est le cas de l'Oise.

L'amont de Beaumont-sur-Oise est encore relativement préservé. En rive gauche, le Conseil Départemental du Val d'Oise y a acquis ou conventionné des ENS (espaces naturels sensibles), tels que le marais de Baillon à Asnières-sur-Oise et l'espace boisé de l'île des Aubins à Noisy-sur-Oise.

En rive droite, la plate-forme multimodale de Bruyères-sur-Oise est appelée à se développer. Des administrateurs locaux d'IASEF viennent de prendre connaissance d'un projet de rac-

cordement routier de cette zone d'activités à la rocade de Noisy-sur-Oise en rive gauche, en l'occurrence la D 922 coupant déjà l'île des Aubins et l'ENS. Ce projet porté par le CD 95 coupant l'ENS (le pompier se fait pyromane) et alimentant la D 922 en poids lourds est élaboré dans une opacité complète vis-à-vis du public. L'état a dispensé ce projet d'étude d'impact. IASEF s'étonne de cette décision et surtout de ce projet. IASEF demande une concertation transparente.

La continuité de la vallée est ensuite très impactée par l'agglomération de Persan/Beaumont, puis fragmentée par les voies ferrées et l'accès à l'autoroute A 16.

En rive gauche, jusqu'à l'an 2000 environ, la vallée était ensuite bien préservée jusqu'à L'Isle-Adam. Le centre commercial du Grand Val, l'artificialisation de la zone et sa pollution lumineuse ont rompu cet équilibre. Le ru du



Espace Naturel Sensible de l'île des Aubins

Bois y est un exutoire de déchets. Il en est de même à l'aval avec le développement de la zone médicale et paramédicale de la clinique.

Une "oasis de biodiversité" est aujourd'hui préservée à l'aval du "camping des Trois Sources" avec l'aménagement de la **zone de la Rosière**. La ville convertit

satoires arrive en 2e lecture au Parlement, IASEF demande qu'elles soient exemplaires.

Un autre bio-corridor avec la forêt existe à l'aval de L'Isle-Adam. Le terrain agricole inondable constituant une zone d'expansion de crue est protégé par le PPRI (plan de prévention des risques d'inondations). Un

resté sans réponse. Espérons que ce propriétaire, par ailleurs théoricien du développement durable et de la fiscalité écologique, assurera une régénération durable et la biodiversité de ces parcelles.

La vallée de l'Oise est ensuite très impactée par le développement de Cergy. Une autre plateforme multimodale est prévue à Saint-Ouen l'Aumône en relation avec le projet de liaison fluviale Seine-Escault. Comme en général sur Cergy, les artificialisations de terres s'accroissent alors que des friches industrielles restent en déshérence. IASEF demande aux décideurs un peu de cohérence en matière d'aménagement.

En conclusion, la continuité écologique de la vallée de l'Oise, déjà bien impactée historiquement, continue de se dégrader. La proximité de Paris aiguise les appétits d'aménagement de la vallée.

IASEF se montre vigilant pour limiter les dégâts, mais une prise de conscience des élus est nécessaire pour assurer le développement économique dans le respect de l'environnement.

Jacques Lemarquand

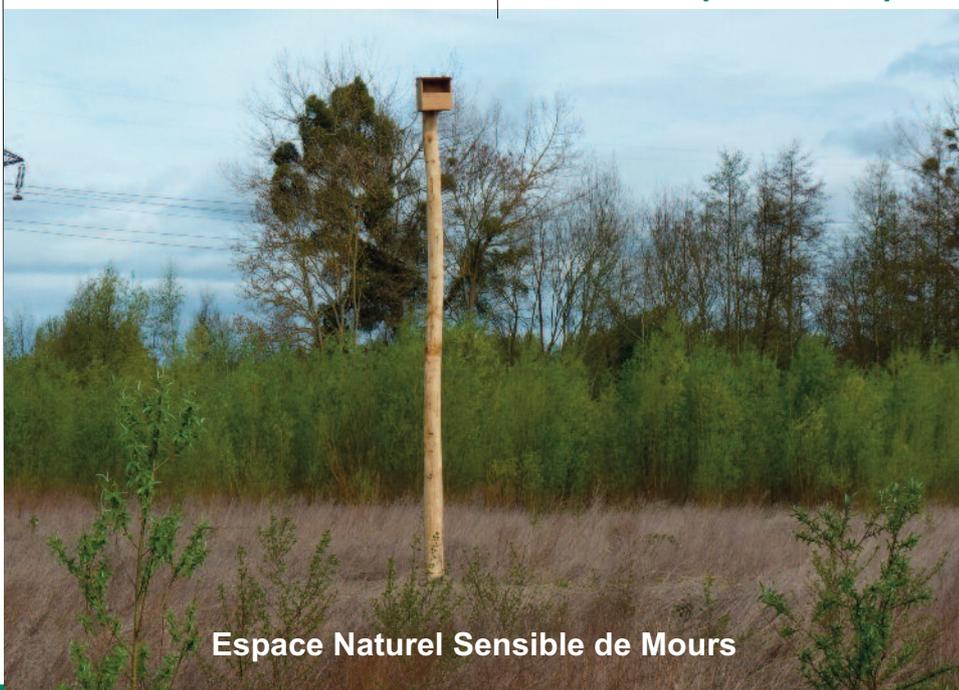


Zone de biodiversité "la Rosière"

actuellement un champ inondable, qui faisait l'objet de cultures intensives, en zone humide. IASEF se montre bien entendu favorable à ce projet qui assurera le bio-corridor vers la forêt domaniale.

Un aménagement portuaire et immobilier est en projet depuis plusieurs années à l'amont de L'Isle-Adam. IASEF a été associée à l'étude d'impact et a décidé de ne pas s'opposer frontalement au projet à la condition que de justes compensations aux destructions d'habitats d'espèces protégées aient lieu, partiellement d'ailleurs dans la zone de la Rosière. Des discussions ont lieu actuellement à ce sujet entre l'aménageur privé et les services de l'état chargés de la délivrance de l'autorisation préfectorale. A l'heure où le projet de loi relatif à la biodiversité renforçant les mesures compen-

bois privé adjacent, limitrophe de la forêt domaniale, vient de faire l'objet d'une coupe rase, de même qu'une autre parcelle elle aussi en lisière de la forêt. IASEF a écrit au propriétaire pour le sensibiliser à l'entretien de mares et s'enquérir du repeuplement forestier. Ce courrier est



Espace Naturel Sensible de Mours

Deux nouveaux crapauducs en 2016

dans le Val d'Oise

Agir

IASEF, dans ses bulletins, a souvent mentionné le travail d'associations comme la SAB (Sauvegarde Asnières Baillon) ou celui du PNR Oise Pays de France (Parc Naturel Régional) pour la réalisation de crapauducs à Baillon et dans la forêt de Carnelle.

Fin 2014, IASEF fut contacté par le Conseil Départemental du Val d'Oise souhaitant une aide à la localisation de passages d'amphibiens sur la RD 64 en sortie de l'Isle-Adam afin d'y construire un crapauduc. IASEF prit la décision de répertorier les zones de migration possibles dans ce secteur, d'évaluer les espèces concernées et l'ampleur des passages afin d'utiliser au mieux ce budget alloué.

Un groupe de 5 personnes, vite rejoint par d'autres, a, de fin février à fin mars, sillonné les routes, compté les batraciens, éventuellement fait traverser ceux encore vivants, soit plus de 2.000 crapauds, grenouilles ou tritons entre 9 heures du soir et minuit. Ces investigations ont représenté 3 heures en voiture chaque soir, armé de lampes de poche, papier, crayon... et de l'indispensable gilet fluo !

Nous avons identifié, souvent grâce à nos adhérents, une dizaine de passages significatifs dans la forêt de Carnelle, à

ment le service des routes, le responsable de la trame verte et bleue, et avec le soutien des compétences du PNR Oise Pays de France.



N'ayant jamais identifié le passage d'amphibiens à l'endroit initialement décrit sur la RD 64, il a été décidé de réaliser deux crapauducs, un sur la RD 78 au niveau de la route de Courcelles à Presles et un autre à l'entrée de Maffliers (RD 64).

Par ailleurs, IASEF avec le CNPVS (club Connaître et Protéger la Nature de la Vallée du Sausseron) et avec le soutien du PNR du Vexin ont aussi pour projet de demander la fermeture temporaire de la route de Biard à Frouville aux jours et heures de migration la plus forte, solution simple d'autant qu'une route al-

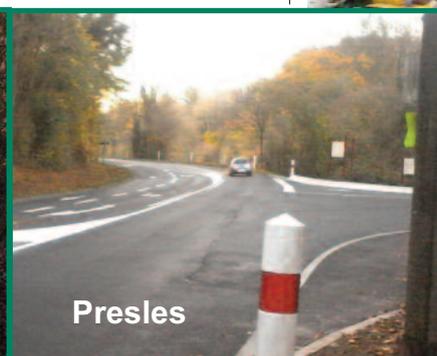
Presles, Maffliers, Frouville, Nesles la Vallée (et nous nous sommes limités !). Du fait du trafic routier, des zones telles que la route de l'abbaye du Val à Mériel, la route de Courcelles à Presles, d'autres routes à Maffliers et Frouville furent particulièrement mortifères en écrasement de nombreux amphibiens.

Le crapaud commun fut le plus massacré car très lent à traverser. Une belle diversité entre grenouilles, crapauds et tritons fut constatée aux abords de l'abbaye du Val (RD 9).

À l'issue de ce comptage, un rapport fut émis et suivi de réunions avec des représentants du Conseil Départemental notam-



Maffliers



Presles

ternative est possible.

Cette étude a également permis de confirmer que les amphibiens sont encore très présents dans nos régions. Leur migration s'est effectuée de façon erratique et diffuse ces dernières années, peut-être du fait de la météo peu propice en mars ou de leur nombre qui, pour de multiples raisons, diminue ?

Cette expérience, si elle nous a montré une franche coopération entre bénévoles, PNR, associations telles que SAB, CNPVS et les services administratifs concernés, nous a aussi prouvé qu'entre l'identification d'un lieu à protéger et la mise en place de sa protection, le délai est long et ne permet pas d'agir en conséquence. Le passage identifié sur la RD 64 en 2012, origine du projet actuel, n'a pu être localisé en 2015, les batraciens ayant disparu par écrasement ou une toute autre cause.

Les deux nouveaux crapauducs sont en place, nous espérons obtenir l'accord pour fermer la route communale de Frouville. C'est encore un pas de plus pour protéger les amphibiens et limiter leur déclin. Prochain rendez-vous février-mars 2016 !

Nous appelons tous nos adhérent(e)s ou ami(e)s de la nature à nous contacter pour la future « maraude nocturne » de février-mars 2016 aux fins, d'une part, de vérifier le bon fonctionnement des crapauducs installés en 2015 et d'autre part, de répertorier et/ou confirmer les autres passages de batraciens à protéger.

Catherine Allioux

Pour tout contact,

écrire à contact@iasef.fr

ou téléphoner au 0771177391



Un crapauduc mobile à Baillon

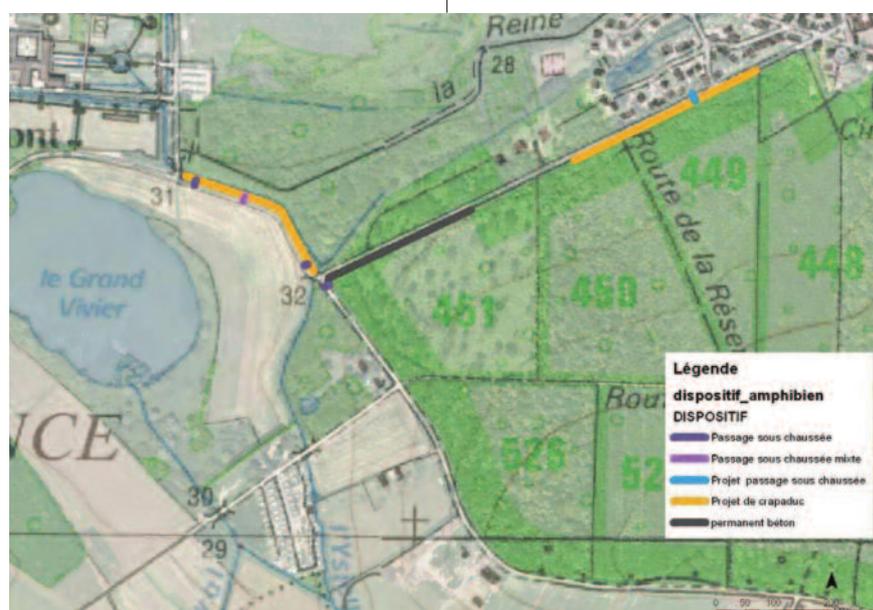


Depuis plus de dix ans, pour éviter que plusieurs centaines de batraciens se fassent écraser sur les routes, la SAB (Sauvegarde Asnière/Baillon) avec une dizaine de bénévoles a encore installé en 2015 un crapauduc mobile sur la partie du Prieuré de Baillon et le long de l'Ysieux devant l'Abbaye de Royaumont (En jaune dans l'image).

de France, sera terminée avant la migration. (En jaune dans l'image)

La première tranche (en noir dans l'image) qui a été financée par la mairie d'Asnières sur Oise, le PNR et la SAB a permis de vérifier sur 2 années consécutives que le principe fonctionnait bien.

Le barrage à batraciens a été installé le 21 février pour être démonté le 12 avril 2015.



Ces deux installations représentent plus de 600 mètres de bâches tendues entre des piquets derrière lesquelles sont placés des seaux enterrés qui collectent les batraciens.

Les bonnes volontés commencent à s'essouffler et nous espérons vivement que pour l'année 2016 la dernière tranche des travaux pour la réalisation du crapauduc en dur, entièrement financée par le PNR Oise Pays

Un ramassage quotidien avant 9 heures nous a permis de collecter, uniquement sur la partie du Prieuré, 753 crapauds mâles, 401 crapauds femelles, 30 grenouilles rousses et 1 triton.

Depuis quelques années nous constatons un déséquilibre important du sex-ratio, faut-il s'en inquiéter ?

Didier Roux



Migration des amphibiens

Egalement appelés « batraciens », du Grec « batrakhos » qui signifie « grenouille », on désigne ainsi, outre les grenouilles, les crapauds et les tritons. « Amphibiens » est un terme également d'origine grecque qui signifie « double vie », (amphi : double, bios : vie) : une vie larvaire aquatique et une vie adulte terrestre.

Les adultes passent l'hiver à l'abri d'anfractuosités, enfouis dans le sol ou la vase d'un étang, sans s'alimenter, avec un métabolisme réduit au minimum.

Dès que les températures nocturnes deviennent plus clémentes, ils quittent leur gîte d'hivernage pour gagner les lieux

de reproduction, en général la mare ou l'étang où ils sont nés.

Après la période de reproduction, une 2ème migration a lieu vers les sites de séjour estivaux, sous-bois ou prairie humide, où ils vont consommer toutes sortes d'invertébrés : insectes, limaces, lombrics etc...

Puis, à la fin de l'été, ils regagnent leur gîte d'hivernage.

D'un site à l'autre, ils peuvent ainsi parcourir plusieurs kilomètres.

Le fractionnement des milieux naturels, notamment par les infrastructures routières, les rend donc particulièrement vulnérables.

Déjà menacés par la forte régression des zones humides depuis la 2ème moitié du XXème siècle, dégradées ou détruites par les activités humaines (agriculture intensive, recalibrage des cours d'eau, pollutions, plantations de peupliers, décharges, remblais...), ils subissent une hécatombe, lorsque, au moment des migrations, ils sont amenés à devoir traverser, lentement, lentement, une route...

Les crapauds, notamment, rampent et ne sautent pas, ils peuvent mettre une demi heure pour traverser une route !



A Frouville

Sur la route qui part en face de la mairie en direction de Labbeville, une vaste zone de passage est constatée depuis la sortie du village jusqu'au chemin de terre (en jaune sur la carte).

Les passages sont très fournis, et malgré le peu de fréquentation de cette route, les équipes de l'association Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts (IASEF), entre le

24 et le 31 mars, ont dénombré 320 batraciens écrasés, lors d'un passage unique par soir, ce nombre n'est qu'une estimation basse de l'hécatombe !



Le déclin généralisé des populations d'amphibiens est mondialement constaté.



Imaginerait-on une mare sans grenouille ?

Les amphibiens sont les vertébrés tétrapodes (avec 4 pattes) les plus anciens du règne animal. Issus des poissons primitifs, ils sont apparus il y a 360 millions d'années.

Ils sont les témoins d'un événement majeur dans l'histoire des

indésirables de nos jardins.

La protection des batraciens passe d'abord par la préservation de leur habitat : les milieux humides

En Europe, toutes les espèces d'amphibiens sont inscrites dans la convention de Berne, soit en

Pour tout savoir du crapaudrome au crapauduc voire au Batrachoduc ...

Il vous faut aller en page 12 !



vertébrés : le passage de la vie aquatique à la vie terrestre.

Ils jouent un rôle déterminant dans le maintien de l'équilibre des écosystèmes. Ils sont tantôt les proies, tantôt les prédateurs de nombreuses autres espèces. Les œufs et les têtards sont une riche source de nourriture pour les oiseaux et les poissons. À leur tour, les amphibiens consomment d'énormes quantités d'insectes et divers invertébrés, comme les limaces, hôtes

tant qu'espèces à protéger strictement (la majorité), soit à l'exploitation réglementée en vue de leur protection.

En France, tous les amphibiens sont protégés (même le crapaud commun !).

Et si, à Frouville, au plus fort moment de la migration, on ne prenait plus cette route la nuit, en faisant un petit détour par la RD 151 et la rue du Grand Biard ?

Martine Baudin

Écuroduc

Dans ce bulletin consacré aux couloirs écologiques, les écuroducs, passages à faune constitués de cordages en hauteur, avaient toute leur place.

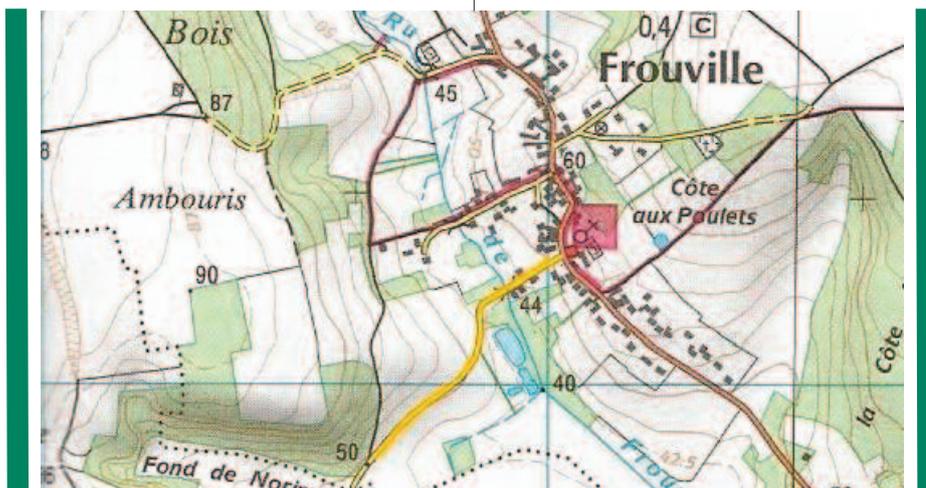
L'association **"SOS écureuil roux"** de Pont-Sainte-Maxence, qui nous a ravies lors d'une journée pédagogique et une conférence à Mériel, devait nous rédiger cet article.

Malheureusement, l'un des écuroducs mis en place par l'association a été victime de la bêtise humaine. Il a été vandalisé cet été, les caméras de suivi des passages volées. Aussi, le rédacteur n'avait pas le cœur à l'ouvrage. Nous espérons cependant vous présenter cet article dans le prochain bulletin.

Bonne nouvelle : les petits écureuils venus à Mériel ont été relâchés avec succès dans la nature.

Vous pouvez les aider en prenant une adhésion ou en faisant un don à leur association.

<http://grifouniou.free.fr/sosecu2/>



Réaménagement du Carrefour du Tremble

En 1986, la RN 184 fut construite coupant, en deux parties isolées l'une de l'autre, la forêt de L'Isle-Adam (900 ha à l'ouest, 700 ha à l'est) et rompant ainsi la continuité écologique.

30 ans après, le projet du prolongement de la A16 inclut un passage à faune sur la A16 au niveau du Bois Carreau et l'aménagement du carrefour du Tremble au dessus de la RN184 rétablissant ainsi le corridor biologique depuis les massifs forestiers picards jusqu'à la forêt de Montmorency passant par la forêt de Carnelle et celle de L'Isle-Adam.



Des réunions de concertation ont eu lieu au printemps et automne rassemblant les responsables du projet (DRIEA-IF Direction des routes Ile de France), les représentants des activités de loisirs et sportives (randonnée, cyclisme, équitation), les associations de protection de la nature, l'ONF (passage de grumes) afin de lister les contraintes de chacun et trouver le meilleur compromis possible.

Le projet final dont la réalisation est prévue deuxième moitié de 2016 doit permettre le passage de la petite et grande faune tout en garantissant un usage res-

pectant les contraintes de chacun.

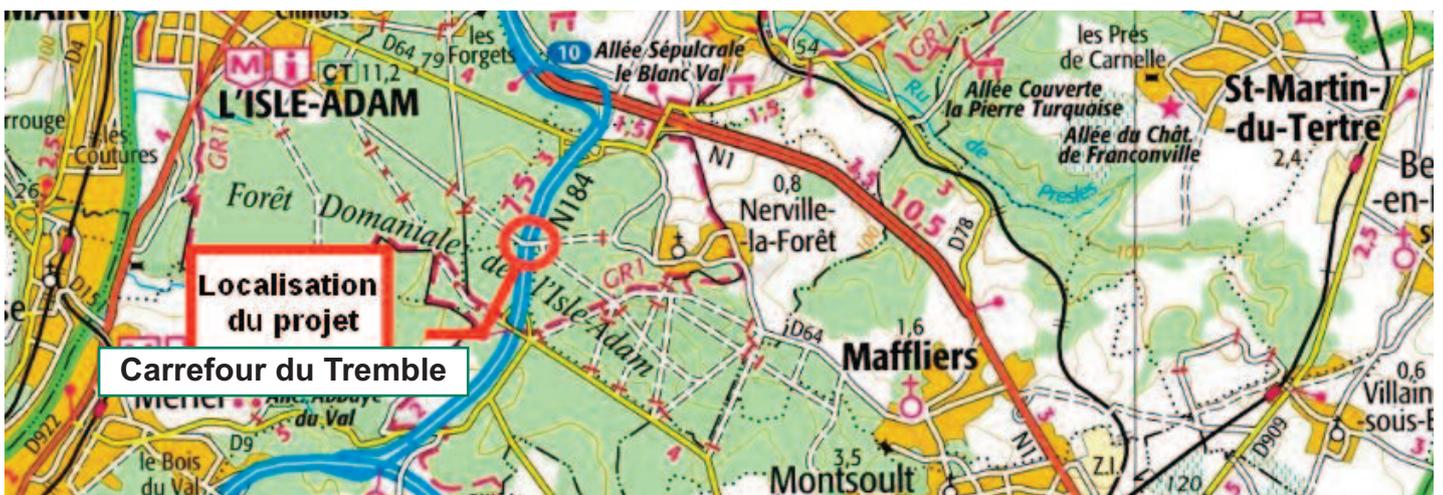
Le passage à faune (17m de largeur, 55m de long) sera aménagé de façon à permettre le passage de la faune sur la plus grande largeur possible. Une bande de 4m de large recouverte d'un revêtement résistant permettra aux grumiers, cyclistes et randonneurs de l'emprunter. L'autre partie sera végétalisée et inclura une piste en sable pour les chevaux.

Une occultation visuelle (parapet) isolera le passage de la RN184. Un aménagement paysagé rendra l'entrée du passage

aussi attractif que possible à la faune. Prairie, buissons, andain (branchages et rémanents) sont prévus afin de respecter les besoins de la petite faune (hérissons, batraciens, ..).

Ce projet entre dans le cadre du SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique) entré en vigueur en 1990, même si nous pouvons regretter les années perdues, réjouissons-nous de voir enfin les biocorridors inclus de façon systématique dans les nouveaux projets routiers.

Catherine Allieux



Un goéland rare, hivernant régulier à l'Isle-Adam : le goéland pontique *Larus cachinnans*

Le goéland pontique *Larus cachinnans* est un oiseau de la famille des Laridae, qui comprend les goélands, les mouettes et les sternes. L'aire de reproduction de cette espèce s'étend de l'est de l'Allemagne jusqu'au Kazakhstan. Depuis quelques années, en relation avec l'extension de son aire de nidification vers l'ouest (Pologne, et plus récemment Allemagne), il est devenu un hivernant régulier, quoique peu fréquent, dans l'ouest de l'Europe. En France, la première observation date de février 1997. Depuis, les effectifs de goélands pontiques hivernant en France n'ont cessé d'augmenter. Désormais, chaque hiver, un peu plus de 100 oiseaux sont recensés, notamment sur le littoral de la mer du Nord et de l'océan Atlantique (au sud de l'estuaire de la Loire), le long du Rhin et du Rhône. Quelques individus

sont, de plus, régulièrement observés dans certaines décharges des régions Pays-de-la-Loire, du Centre et, plus récemment, de Bretagne. En Ile-de-France, c'est une espèce rare, puisque seuls quelques oiseaux sont observés chaque année, essentiellement en Seine-et-Marne.

Le 13 février 2012, un goéland pontique est observé pour la première fois au niveau du barrage de l'Isle-Adam, situé à la pointe sud de l'île du Prieuré. Il est revu par la suite le 18 et le 19 février. Il s'agit d'un individu déjà adulte (donc âgé d'au moins 4 ans). L'automne suivant, le 11 décembre, un oiseau est à nouveau observé au même endroit. Les photographies de celui-ci et la comparaison avec celles du goéland observé en février montre qu'il s'agit du même goéland. Il sera observé régulièrement

sur le site jusqu'au 8 février 2013. La grande taille de l'oiseau plaide en faveur d'un mâle. A la fin de l'automne suivant, le 5 décembre, cet oiseau est de retour et passera tout l'hiver au barrage de l'Isle-Adam. Il quitte le site le 9 mars 2014. Il sera à nouveau observé du 3 décembre 2014 au 5 mars 2015. Cet automne, l'oiseau est revenu avec un peu de retard, le 15 décembre 2015, sans doute en relation avec les conditions de températures très douces qui ont régné sur l'Europe du Nord.

La fidélité des goélands et des mouettes à leur site d'hivernage est bien connue. Un goéland pouvant vivre de 20 à 25 ans (voire plus), on peut donc s'attendre à observer ce goéland pontique chaque hiver au barrage de l'Isle-Adam pendant encore de nombreuses années.

Pierre Tillier

Où et quand le voir ?

Ce goéland pontique est facile à observer puisqu'il fréquente tout au long de la journée la zone de l'écluse et du barrage de l'Isle-Adam, de décembre à début mars. Sa grande taille, comparée à celle des mouettes rieuses *Chroicocephalus ridibundus*, qui fréquentent le site, le fait remarquer immédiatement. Il se tient le plus souvent posé sur un des lampadaires en amont de l'écluse, ou, plus fréquemment, sur l'un des poteaux au milieu de l'Oise, ou encore sur l'une des arches du barrage, côté Parmain. Le soir, il quitte le site pour rejoindre un dortoir

(dans l'Oise ?) et revient en début de matinée suivante. En journée, il s'absente parfois quelques minutes du site : il a ainsi été parfois observé sur les étangs de la Garenne.

D'autres espèces de goélands fréquentent de temps à autre le site : le goéland argenté *Larus argentatus* et le goéland leucophée *Larus michahellis*. On reconnaîtra facilement ce goéland pontique par sa tête bien blanche au début de l'hiver et par son œil sombre (voir photo ci-contre), les autres goélands ayant la tête striée en hiver et l'iris clair.

Pour en savoir plus :

DUBOIS P.-J. (2006). - Le Goéland pontique *Larus cachinnans* en France : statut et éléments d'identification. *Ornithos*, 13 : 336-367.

DUBOIS P.-J. (2015). - Goéland pontique, in ISSA N. & MULLER Y. coord. (2015). - Atlas des Oiseaux Nicheurs de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/ SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris.

LE MARECHAL P., LALOI D. & LESAFFRE G. (2013). - Les oiseaux d'Île-de-France. Nidification, migration, hivernage. CORIF-Delachaux et Niestlé, Paris. 512 pages.



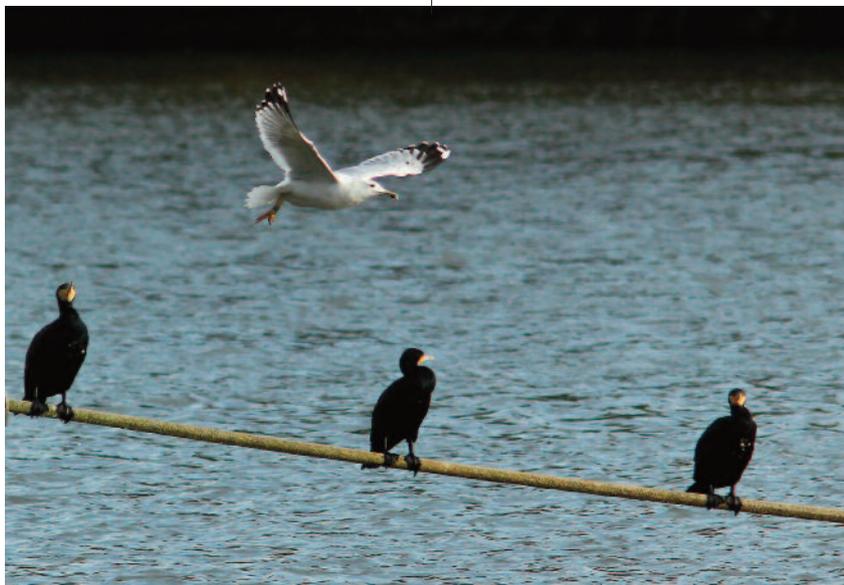
Décembre 2015 : un autre goéland pontique à l'Isle-Adam

Au début du mois de décembre 2015, des visites quasi-quotidiennes sur le site du barrage ont été effectuées, afin de contrôler l'arrivée du goéland pontique hivernant.

Le 5 décembre, un goéland à tête bien blanche (caractère typique du goéland pontique à cette époque de l'année) est repéré sur l'une des arches du barrage. Mais ce goéland présente un bec plus long, et son envol permet de découvrir quelques plumes caractéristiques d'un goéland sub-adulte. Il porte de plus une bague verte à sa patte gauche. La lecture de celle-ci (green-XNCD) permettra de connaître l'histoire de cet oiseau : bague poussin dans une colonie située à Reddern, dans l'est de l'Alle-

magne (proche de la frontière polonaise) le 30 mai 2012, il a été contrôlé lors de sa première année 400 km plus à l'ouest, toujours en Allemagne.

L'année suivante (avril 2013), il est contrôlé à Champteussé-sur-Baconne, près d'Angers. Puis, l'oiseau est revu en Allemagne (août et septembre 2013, puis mai 2014), aux Pays-Bas (juillet 2014) et en Belgique (février et novembre 2015).



C'est donc dans sa quatrième année qu'il a été observé cet automne à l'Isle-Adam. Comme d'autres goélands, celui-ci a dû suivre l'Oise depuis le nord de la France, lors de sa descente vers ses quartiers d'hivernage.

Du crapaudrome au crapauduc voire au batrachoduc...

Crapaudrome

On appelle **crapaudrome** l'installation chaque année de bâches créant un chemin obligatoire pour les crapauds ou autres amphibiens qui convergent vers la mare et doivent traverser les routes. Ces crapauds, empêchés ainsi de traverser, tombent dans des seaux.

Chaque matin des bénévoles doivent alors relever ces seaux pour relâcher les crapauds de l'autre côté de la route en direction de la mare.

A l'issue de la période de migration les bâches doivent être déposées et entreposées pendant une année avant de resservir pour la migration suivante.

Crapauduc

En parallèle, on appelle **crapauduc** une installation pérenne, fabriquée en béton.

Le but est le même, à savoir faire traverser les crapauds sans danger d'écrasement.

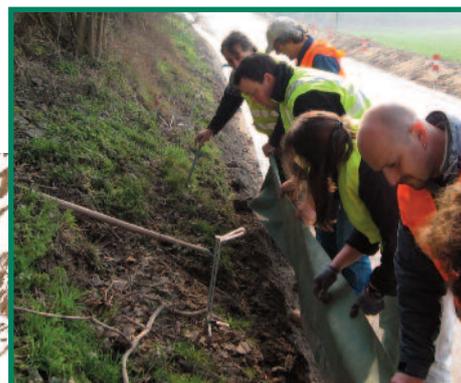
Pour cela, il faut construire une rigole en béton longeant la route et bloquant ainsi le passage aux amphibiens et les obligeant à utiliser un tunnel sous la route (buse de béton) et à ressortir du côté de la mare (voir photos) où ils se reproduiront.

Ce tunnel doit être suffisamment large afin que les amphibiens

voient le jour à son extrémité et osent s'y engager.

Un crapauduc comprend notamment :

- ✓ un caniveau infranchissable pour les amphibiens
- ✓ une entrée sous forme d'un puits de réception
- ✓ Un tunnel à fond plat sous la route
- ✓ Une sortie douce en entonnoir renversé



Quel que soit son nom, l'important pour IASEF c'est la sauvegarde d'un maximum d'amphibiens

Bulletin N° 26

Dépôt légal à parution, N° ISSN 2115-4333, Reprographie : CALVA,

Directeur de la publication : Catherine Allieux,

rédaction : les membres du CA de IASEF, édité par IASEF,

Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts,

Centre associatif : Françoise Bonn - 14, rue Théodore Prévost - 95290 L'Isle-Adam



www.iasef.fr